



Reconstruction de la route régionale 293 dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, MRC Les Basques, CEP de Rivière-du-Loup-Témiscouata.

Dossier MTQ N° : 6501-08-AC01

Projet MTQ : 154 86 0130

N/Dossier : 52646

Étude sectorielle – Potentiel archéologique

Août 2013 – version finale

Consortium



Direction territoriale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

**Reconstruction de la route régionale 293 dans la municipalité de
Notre-Dame-des-Neiges, MRC Les Basques, CEP de Rivière-du-Loup-Témiscouata.**

Dossier MTQ N° : 6501-08-AC01

Projet MTQ : 154 86 0130

N/Dossier : 52646

Étude sectorielle – Potentiel archéologique

Août 2013 – version finale

333, avenue de la Cathédrale, Bureau 200
Rimouski Canada G5L 5J5
T 418 725-7275 F 418 725-5625
www.roche.ca

Équipe de travail

Consortium Roche-Dessau

Jacqueline Roy, Chargée de projet, M.Sc., biologiste, PMP

Daniel Gamache, Géomorphologue

Yves Racine, cartographe

Nadine Pagé, adjointe-administrative

Patrimoine Experts

Josée Villeneuve, archéologue (coordination et période euroquébécoise)

Alain Prévost, archéologue (période amérindienne)

David Milot, historien

Table des matières

Équipe de travail.....	i
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures.....	v
Liste des photos.....	v
Liste des cartes.....	v
1. Introduction.....	1
1.1 Contenu de l'étude.....	1
1.2 Localisation et description de l'aire d'étude.....	1
1.3 État des connaissances en archéologie.....	1
2. Méthodologie.....	3
2.1 Objectifs.....	3
2.2 Potentiel archéologique amérindien.....	3
2.3 Potentiel archéologique euroquébécois.....	4
3. Milieu physique.....	5
3.1 Paléoenvironnement.....	5
3.1.1 La dernière glaciation et les principaux événements postglaciaires.....	5
3.1.2 Développement du milieu biophysique.....	6
3.2 Environnement actuel.....	8
4. Occupation amérindienne.....	11
4.1 Habitabilité du milieu.....	11
4.2 Séquence de la présence amérindienne.....	11
4.2.1 Période paléoindienne (12 000 ans à 8 000 ans AA).....	11
4.2.2 Période archaïque (9 500 ans à 3 000 ans AA).....	12
4.2.3 Période Sylvicole (3 000 ans à 450 ans AA).....	12
4.2.4 Amérindiens de la période historique.....	13
4.3 Potentiel archéologique amérindien.....	15
4.4 Zones à potentiel archéologique amérindien et recommandations.....	15
5. Occupation euroquébécoise.....	23
5.1 Synthèse historique.....	23

5.2	Potentiel archéologique euroquébécois.....	26
5.3	Zones à potentiel archéologique euroquébécois et recommandations.....	26
6.	Conclusion.....	33
	Références.....	35
	Personnes consultées.....	38

Liste des tableaux

Tableau 4.1	Description des zones à potentiel archéologique amérindien	19
Tableau 5.1	Description des zones à potentiel archéologique euroquébécois	29

Liste des figures

Figure 5.1	Extrait du plan de Duncan S. Ballantyne de 1856 sur lequel ont été tracées les limites de la zone d'étude.....	24
Figure 5.2	Vue générale de Trois-Pistoles, première moitié du 19 ^e siècle, Chamberland-Breton, Musée du Bas-Saint-Laurent (cb 563). On voit le village de Trois-Pistoles à partir du fleuve	25
Figure 5.3	Trois-Pistoles [vers 1890 – vers 1965]. Carte postale : P547,S1,SS1,SSS1,D696, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. On voit le sud de Trois-Pistoles avec, en avant-plan, ce qui est probablement une partie du 2 ^e Rang Est.....	25

Liste des photos

Photo 4.1	Vue en direction sud-ouest de la zone à potentiel A-1	21
Photo 4.2	Vue en direction nord de la zone A-2	21
Photo 4.3	Vue en direction nord-ouest de la zone à potentiel A-3, du côté nord du 2 ^e Rang Ouest	21
Photo 4.4	Vue en direction est de l'extrémité ouest de la zone à potentiel A-4.....	21
Photo 4.5	Vue en direction nord-est de la zone à potentiel A-5.....	21
Photo 5.1	Vue en direction nord-est de la zone à potentiel E-1.....	31
Photo 5.2	Vue en direction nord-est de la partie est de la zone à potentiel E-2	31
Photo 5.3	Vue en direction nord de l'extrémité sud de la zone à potentiel E-3	31
Photo 5.4	Vue en direction nord-est de la partie est de la zone à potentiel E-4	31

Liste des cartes

Carte 4.1	Zones de potentiel archéologique	17
-----------	--	----

1. Introduction

1.1 Contenu de l'étude

Cette étude dresse une synthèse diachronique de l'occupation humaine de l'aire d'étude en tenant compte de l'évolution du paysage naturel et culturel. À partir des données colligées, elle détermine des zones à potentiel archéologique où des traces résiduelles d'occupation humaine peuvent subsister. Ces zones à potentiel sont intégrées à un support cartographique permettant d'identifier des zones sensibles où peuvent subsister des ressources archéologiques enfouies. Enfin des recommandations sont émises quant aux techniques et à la méthodologie à employer pour l'évaluation des zones à potentiel déterminées et à la sauvegarde des ressources archéologiques pouvant se trouver à l'intérieur du secteur à l'étude.

1.2 Localisation et description de l'aire d'étude

L'aire d'étude, localisée à l'extrémité sud de la ville de Trois-Pistoles et dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, couvre une superficie d'environ 1,75 km². Elle chevauche la route 293 actuelle sur une largeur de ± 500 m de chaque côté et sur une longueur de ± 3,5 km. Elle comprend une partie de la route 293 et des 2^e et 3^e Rangs Ouest et Est. Plusieurs petits cours d'eau, presque essentiellement des ruisseaux intermittents, parcourent le territoire.

1.3 État des connaissances en archéologie

Selon l'examen du registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), aucun site archéologique n'est présent à l'intérieur de l'aire d'étude. La consultation du registre québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) nous informe qu'il n'y a pas eu d'étude de potentiel réalisée sur ce secteur jusqu'à maintenant.

2. Méthodologie

2.1 Objectifs

L'étude de potentiel archéologique est une approche théorique qui vise à prédire l'emplacement des sites archéologiques pouvant être présents dans un espace préétabli. Les sites archéologiques sont souvent imperceptibles en surface, ou du moins peu faciles à détecter, et c'est pourquoi l'étude de potentiel archéologique s'avère souvent nécessaire pour planifier la recherche archéologique. L'étude de potentiel peut permettre de localiser des zones où il existe une probabilité de découvrir des vestiges archéologiques.

Cette étude nécessite tout d'abord de recueillir toutes les données pertinentes relatives à l'occupation humaine de la préhistoire jusqu'à la période euroquébécoise récente. Les données peuvent permettre de caractériser les occupations humaines dans les divers contextes géographiques et paléogéographiques de la région de la zone à l'étude. Cette caractérisation permet de définir un ou des modèles prédictifs qui servent à déterminer et délimiter des zones à potentiel archéologique. Toutefois, pour les contextes d'occupation humaine reliés à la période euro-québécoise, ce sont des données d'archives, textuelles et cartographiques qui servent à cette détermination des zones à potentiel archéologique.

L'étude de potentiel archéologique permet d'établir un corpus documentaire qui, appuyé par une cartographie numérisée, permet la compréhension de l'évolution de l'organisation spatiale du paysage naturel et culturel de la zone d'étude. Elle fournit aussi un outil de gestion et de planification utilisable dans le processus d'acquisition des connaissances, de sauvegarde et de mise en valeur des ressources archéologiques.

L'étude de potentiel se subdivise en deux volets:

- Le potentiel archéologique amérindien (préhistorique et historique);
- Le potentiel archéologique euroquébécois (historique).

2.2 Potentiel archéologique amérindien

L'étude de potentiel archéologique amérindien vise à cerner et à hiérarchiser, à l'aide de caractéristiques environnementales et culturelles, des «zones à potentiel archéologique». Une zone est ainsi définie lorsqu'il existe des probabilités d'y retrouver des traces d'occupation humaine ancienne.

Il est acquis que ces groupes humains dont le mode de vie est basé sur l'exploitation des ressources naturelles possèdent une connaissance de l'environnement qu'ils exploitent. Cette connaissance s'applique particulièrement au milieu physique, climatique et biologique dont l'organisation doit être comprise pour l'utiliser et pour y circuler.

L'étude de potentiel archéologique doit donc intégrer non seulement une connaissance particulière des avantages et des contraintes d'un environnement naturel récepteur, mais elle doit surtout chercher à expliquer dans quel cadre a pu s'opérer la relation dynamique entre des groupes humains et leur milieu. Ainsi, la sélection de « zones à potentiel archéologique » découle de la prémisse que la présence d'un site archéologique amérindien à un endroit donné n'est pas aléatoire, et qu'elle est déterminée par des facteurs environnementaux (topographie, hydrographie, biomasse), ainsi que par des facteurs socioculturels (territorialité, géopolitique, pression démographique, croyance, etc.) propres à chaque groupe humain. L'étude de potentiel, en analysant certaines de ces caractéristiques ou combinaisons de caractéristiques ayant trait à l'environnement naturel et culturel, peut donc sélectionner dans un espace donné, des zones où il existe une certaine probabilité de trouver des vestiges d'occupation humaine ancienne.

L'évaluation du potentiel archéologique amérindien a été réalisée, d'une part, grâce à l'analyse des données archéologiques et ethnohistoriques régionales qui a permis de mieux saisir certaines particularités concernant les schèmes d'établissement et les voies de circulation des populations autochtones qui ont fréquenté le territoire environnant. D'autre part, l'interprétation de photographies aériennes au 1 : 10 000, de cartes topographiques à échelles variées (1 : 50 000 et 1 : 20 000) et de cartes et plans des dépôts géologiques et de matériaux de surface de la région incluant la zone d'étude a permis de repérer des caractéristiques environnementales (formes de terrain planes, types de dépôt bien drainés, localisation, accessibilité, types de perturbations anthropiques récentes, etc.) intéressantes pour une occupation humaine. Cette interprétation fut complétée par une consultation des données environnementales (géomorphologie, géologie, pédologie, hydrographie et biomasse) permettant de mieux comprendre l'évolution du paysage depuis la dernière glaciation et son implication au niveau de l'habitabilité par des groupes humains. L'analyse de ces corpus de données a permis de sélectionner un certain nombre de zones ayant eu des qualités d'habitabilité pour des groupes humains dans des périodes anciennes.

2.3 Potentiel archéologique euroquébécois

De façon générale, l'étude de potentiel archéologique pour la période euroquébécoise ne diffère pas dans ses intentions de celle réalisée pour la période amérindienne, puisqu'elle cherche à identifier et circonscrire les espaces pouvant recéler d'anciens vestiges d'occupation humaine. Toutefois, contrairement à la période amérindienne, il est possible d'avoir accès généralement à beaucoup plus d'indices, qui sont parfois visibles ou perceptibles sur la surface du sol, parfois révélés par la cartographie ancienne ou la documentation historique. Ces indices ou sources de renseignement peuvent témoigner de la continuité de l'occupation humaine dans une zone étudiée, et possiblement de son évolution. Les divisions cadastrales, les axes routiers, le bâti ancien, etc. peuvent permettre de situer des zones initiales de peuplement, de suivre l'évolution de l'espace aménagé et de comprendre les particularités de l'occupation et de l'exploitation du territoire.

Ainsi, les deux principales composantes associées à l'occupation historique d'un territoire se définissent d'une part, par le fait que cette occupation se fait généralement dans un contexte de continuité où les éléments matériels et humains s'ajoutent ou se remplacent et, d'autre part, par le fait que cette occupation entraîne nécessairement des aménagements de l'espace dont la résultante imprègne le paysage humanisé.

L'approche privilégiée lors de l'étude de potentiel archéologique repose essentiellement sur le postulat suivant: le paysage culturel est le produit des choix qu'effectuent les individus dans leurs façons d'occuper, d'exploiter et d'aménager l'espace. En d'autres mots, le paysage d'aujourd'hui est le reflet cumulatif de l'ensemble des actions des êtres humains dans leurs rapports sociaux et dans leur utilisation de l'espace.

Dans le cadre de cette étude, la notion de zone à potentiel archéologique revêt plutôt un sens assez général. En effet, chaque lot cadastral recèle potentiellement un site archéologique (c'est-à-dire des vestiges d'habitations ou de bâtiments agricoles par exemple) et il ne s'agit donc pas de tenter de localiser tous les sites archéologiques historiques potentiels, mais plutôt de circonscrire les espaces pouvant recéler des concentrations de tels vestiges.

Le potentiel archéologique pour la période euroquébécoise fut évalué essentiellement à partir de l'analyse des sources documentaires et iconographiques. Les principales sources consultées furent les monographies, thèses, études historiques et plans anciens. L'accessibilité à des personnes ressources qui ont fait ou font actuellement des recherches sur ce secteur du Bas-Saint-Laurent a également été mise à contribution, ce qui a permis d'obtenir des informations additionnelles et de mieux cerner le développement urbanistique du secteur. L'ensemble des données historiques recueillies a donc permis d'établir les zones à potentiel archéologique euroquébécois.

3. Milieu physique

3.1 Paléoenvironnement

3.1.1 La dernière glaciation et les principaux événements postglaciaires

➤ *La glaciation du Wisconsinien*

Les 80 000 dernières années ont été marquées par un événement géologique et climatique majeur, soit la glaciation du Wisconsinien. Ce processus a conduit à un englacement complet du territoire du Québec (Inlandsis laurentidien), lors de l'extension maximale des glaces, il y a environ 18 000 ans (Robitaille et Allard, 1997: 5).

➤ *La déglaciation*

La phase glaciaire s'est terminée avec la pénétration progressive de la mer dans l'axe du fleuve Saint-Laurent et la séparation de la calotte appalachienne et de la calotte laurentidienne. Progressivement, soit vers 14 500 ans AA¹ pour la Gaspésie (Robitaille et Allard, 1997 : 5) et vers 12 500 pour la région de Rivière-du-Loup (Dionne, 1972 : 57; cité dans Dumais et Rousseau, 1985 : 136). L'invasion de la Mer de Goldthwait le long du Saint-Laurent, à partir de 14 000 AA, isole progressivement une calotte glaciaire régionale dans les Appalaches. Vers 13 400 AA, la marge septentrionale de la calotte appalachienne suit le tracé de la limite marine, fixée à 140 m d'altitude autour de Rimouski. Elle s'est stabilisée le long des premières grandes barres appalachiennes qui représentaient la première ligne d'ancrage de la marge glaciaire après l'invasion marine. Durant la phase de retrait qui suit, entre 13 360 et 12 700 ans AA, des masses de glace résiduelles sont abandonnées dans la vallée de ligne de faille de la Neigette et les sillons appalachiens de Saint-Fabien qui s'encombrent de formes de décrépitude (kames et kettles) (Hétu, 1998: 325-347). Entre 12 400 AA et environ 12 000 AA, la marge glaciaire se stabilise sur le rebord du plateau de Sainte-Blandine, à moins de 13 km du littoral actuel. Cette période se signale par une récurrence glaciaire. Les modalités et la chronologie de la déglaciation au-delà de la limite marine ne sont pas connues (Hétu, 1998: 325-347).

➤ *L'invasion marine de la mer de Goldthwait*

Après le retrait du glacier, les terres antérieurement déprimées par isostasie sous ce poids subiront dans leur partie littorale une invasion marine importante.

Dionne subdivise cette invasion marine en trois phases (Dionne, 1977: 65):

- Goldthwaitien I (14 000 -12 000 AA): il s'agit essentiellement d'une phase glacio-marine de transgression;
- Goldthwaitien II (12 000 – 10 000 AA): cette phase essentiellement marine est marquée par un fort relèvement isostatique et une sédimentation abondante des matériaux de rivage. Cette phase a été transgressive au début et fortement régressive par la suite;
- Goldthwaitien III (9 000 – 8 000 AA à nos jours): c'est une phase essentiellement régressive dont le début correspond avec un relèvement isostatique. Cette période est caractérisée également par une forte érosion, «notamment par l'enfoncement des cours d'eau dans les dépôts mis en place au cours de la phase précédente» (Dionne, Jean-Claude 1977: 65).

Durant cette dernière période, le niveau marin était probablement voisin du niveau actuel. Selon certains chercheurs (Hétu et Gray, 2002 : 76-90), cette période coïnciderait avec une longue phase

¹ AA est l'abréviation qui signifie avant aujourd'hui, la date de référence étant 1950.

de stabilisation du niveau marin relatif. Celui-ci est ensuite descendu sous le niveau actuel et il s'y est maintenu pendant au moins un millénaire entre 8 000 et 6 000 ans AA environ² pour ensuite remonter jusqu'à la cote de + 10 m entre 4 000 et 3 000 ans AA³. Cette remontée correspond à la transgression laurentienne. Elle est suivie par une deuxième oscillation de moindre amplitude, que Dionne (Dionne, 2001 : 271-284) subdivise en deux phases: après une période de bas niveau marin centré sur 3 000 ans AA, on note une légère remontée du plan d'eau jusqu'à la cote de + 6 m. C'est au cours de cette seconde phase transgressive qu'est édifiée la terrasse Mitis, dont l'âge médian est de \pm 2 000 ans. La ligne de rivage Micmac en marque l'extension maximale. La terrasse Mitis est donc une forme d'âge holocène relativement récente qui a été édifiée à la suite d'une fluctuation mineure du niveau marin (Dionne, 2001 : 97-121).

3.1.2 Développement du milieu biophysique

➤ *Peuplement végétal*

Il est possible de tenter une reconstitution approximative de la séquence du peuplement végétal à partir des études palynologiques réalisées. On peut présumer que les principales phases de la succession végétale de la Côte-du-Sud concordent dans les grandes lignes avec le schème interprété pour la région où est située la zone à l'étude. Il faut cependant considérer les données chronologiques comme étant relatives.

Ainsi, la recolonisation végétale se serait opérée approximativement selon la séquence suivante:

1. Phase de végétation non forestière

La toundra (entre \pm 10 000 et 9 500 ans AA): on présuppose la présence de plantes herbacées de type arctique. Cette étape comprend habituellement une phase initiale de toundra herbeuse suivie d'une phase de toundra arbustive. Le climat se réchauffe et la température moyenne annuelle aurait été d'environ 5 degrés Celsius plus bas qu'actuellement. Le territoire commence à devenir attractif et habitable pour des populations humaines (Dumais et Rousseau, 1985: p.136; Richard, 1985: 46).

2. Phase d'afforestation

La taïga (entre 9 500 et 7 900 ans AA): constitution d'une forêt ressemblant à l'actuelle taïga du nord du Québec avec des pessières d'épinettes blanche et noire séparées par de vastes étendues occupées principalement par les cladonies. On retrouve aussi, selon les conditions de sol, du bouleau blanc et de l'aulne crispé. Le climat demeure relativement chaud. Le territoire comporte maintenant une biomasse pouvant supporter adéquatement des populations humaines (Dumais et Rousseau, 1985: 138; Richard, 1985: 50).

3. Phase forestière

Cette phase débutant à partir de 7 900 ans AA correspond à un paysage où toutes les niches pouvant supporter des arbres sont occupées par une couverture forestière continue et relativement dense sur un sol. Cette phase conduit à la formation de domaines climatiques tels que la sapinière à bouleau blanc. Le territoire est fort semblable au niveau écologique à celui observé aujourd'hui. Il comporte des caractéristiques d'habitabilité importantes et variées (Dumais et Rousseau, 1985: 138; Richard, 1985: 50).

➤ *Peuplement animal*

II est probable que la colonisation animale ait suivi de près l'établissement de la toundra. II semble que la capacité de support de ce milieu de type arctique aurait été déjà suffisante pour soutenir une population humaine prédatrice, notamment par la présence de troupeaux de caribous et peut-être

² Selon Hétu et Gray (2002 : 80), le bas niveau marin se serait maintenu plutôt entre 7 000 et 6 000 AA.

³ Selon Hétu et Gray (2002 : 80), la transgression laurentienne aurait eu lieu plutôt entre 5 600 à 4 000 AA.

aussi de gros gibier du Pléistocène. À partir d'il y a 9 000 ans, le développement de la végétation forestière permettra l'établissement progressif d'une biomasse diversifiée. Les espèces animales devaient être semblables à celles qui fréquentent l'environnement boréal actuel: castor, loutre, lynx, vison, hermine, loup, ours, orignal, caribou, lièvre, gélinotte, oies et canards tandis que les rivières abritaient fort probablement une faune halieutique variée composée essentiellement d'omble de fontaine, de saumon, d'éperlan, d'alose, d'anguille, de bar et de poisson blanc (Richard, 1985: 39).

➤ *Géomorphologie de l'aire d'étude*

Le relief de la région de Trois-Pistoles est caractérisé par une plaine basse près du fleuve Saint-Laurent et, plus au sud, par une succession de collines ou crêtes arrondies entrecoupées de vallons ou dépressions allongés orientés globalement ENE-OSO. Cette particularité topographique ainsi que la proximité de l'estuaire du Saint-Laurent ont largement influencé le mode de mise en place des dépôts quaternaires (till et matériel fluvio-glaciaire) et holocènes (marins transgression et régression et fluviales).

L'altitude de la zone d'étude est comprise entre 50 m dans la plaine de Trois-Pistoles et 203 m au sommet d'une crête localisée au centre de la zone d'étude (à l'est de la carrière), en allant vers Notre-Dame-des-Neiges. La zone d'étude se divise du nord-ouest vers le sud-ouest, en trois secteurs à topographie distincte soit le secteur nord-ouest formant la plaine de Trois-Pistoles, le secteur de collines rocheuses du piémont appalachien au centre et le secteur vallonné au sud-est.

À l'extrémité nord-ouest (secteur Trois-Pistoles), le relief se caractérise par une plaine de dépôts meubles où apparaissent quelques petites collines rocheuses (altitude moyenne de 50 m). Cette plaine est découpée en quelques niveaux de terrasses qui font augmenter graduellement l'altitude vers le sud-est. La partie centrale de la zone d'étude, formée de collines rocheuses, a une topographie plus accidentée avec une altitude moyenne de 175 m. La partie sud-est, légèrement ondulée, est traversée de plusieurs cours d'eau et a une altitude moyenne de 165 m. Celle-ci est comprise entre deux systèmes de crêtes rocheuses dont l'un (d'altitude moyenne dépassant les 200 m) forme la limite sud-est de la zone à l'étude.

Les dépôts de surface recouvrant la région d'étude représentent une mosaïque d'unités d'origines glaciaire, juxta-glaciaire, glacio-marine et marine (faciès d'eau profonde et d'eau peu profonde). Ces dépôts ont été parfois érodés ou remaniés lors de réavancées glaciaires et par la dynamique littorale de la mer.

Les dépôts glaciaires de la région d'étude sont majoritairement constitués d'un till de fond argileux et relativement compact. Les pierres qui composent ce till proviennent presque exclusivement de roches locales de petites tailles et sont très anguleuses (galets de schiste). Pour l'ensemble du territoire, l'épaisseur de ce till varie entre 25 cm et 1 m (1/R (25 à 50 cm) et 1AR (50 à 100 cm)). Les crêtes les plus abruptes sont souvent recouvertes d'une épaisseur de till inférieure à 50 cm (1/R), ce qui laisse souvent entrevoir le substrat rocheux (R). Les zones de till épais sont observées en continu entre les crêtes basses localisées au sud de la ville de Trois-Pistoles. Des buttes locales de till dont l'épaisseur est supérieure à deux mètres sont plus rares et sont adossées sur les versants nord et sud de petites crêtes. Enfin, un till mince recouvrant des dépôts glacio-marins argileux a été observé au sud de Trois-Pistoles.

Les dépôts fluvioglaciaires sont plutôt rares et très localisés dans la région. Ils sont pour la plupart de type juxta-glaciaire, c'est-à-dire qu'ils ont été mis en place par l'eau de fonte directement au contact de la glace. Dans le secteur d'étude, ce type de sédimentation s'est souvent effectué lorsque le front de la Calotte appalachienne était en contact avec la Mer de Goldthwait. Un seul complexe deltaïque (2BD) de contact glaciaire a été identifié dans la zone d'étude. Ce complexe est localisé à l'ouest-nord-ouest du corridor à l'étude.

Les sédiments deltaïques distaux de la rivière Trois-Pistoles se trouvent à 120 m d'altitude. Cette unité atteint plus d'une dizaine de mètres d'épaisseur. Les différentes couches de sables qui la

composent ont un plan de stratification subhorizontale et contiennent des lits de graviers et de blocs arrondis et sub-arrondis d'origine précambrienne.

L'argile marine est omniprésente au nord de la zone d'étude, en particulier lorsque l'altitude devient inférieure à 140 m. L'argile marine se présente sous forme de plaine dans la région de Trois-Pistoles, alors qu'elle a été observée sous forme de buttes plus au sud. L'épaisseur de l'argile marine varie en fonction de la topographie; les dépressions sont comblées et forment une plaine uniforme (5a) alors que lorsque le relief est plus accentué, elle est de moindre épaisseur et la structure rocheuse sous-jacente devient perceptible. L'encaissement des rivières permet aussi d'apprécier l'épaisseur des dépôts argileux, qui semble avoir au maximum une quinzaine de mètres, dans le secteur de Trois-Pistoles.

La plaine argileuse du secteur Trois-Pistoles recouvre partiellement le delta de la rivière Trois-Pistoles (à l'ouest-nord-ouest de la zone à l'étude). Plus au nord, les formes littorales sont de plus en plus présentes. La plaine argileuse est découpée par des talus de terrasses marines dont les replats sont soulignés par plusieurs cordons littoraux. Ces derniers sont nombreux puisque l'érosion littorale du delta de Trois-Pistoles a permis de mobiliser de grandes quantités de sédiments sableux. Les dépôts littoraux sont localisés au nord, au pied de la première crête rocheuse, et sont souvent constitués de tills minces remaniés.

3.2 Environnement actuel

L'unité de paysage régional dans laquelle s'inscrit la zone d'étude est appelée Rimouski (Robitaille et Saucier, 1998: 112). L'unité Rimouski correspond à la frange littorale longeant le fleuve Saint-Laurent entre les villes de Kamouraska et de Matane. Généralement, le relief est très doux et la frange littorale n'est ponctuée que de quelques buttes rocheuses ou de quelques coteaux, sauf dans le secteur entre Rimouski et Trois-Pistoles qui comprend d'étroites collines allongées parallèlement au fleuve (collines du Bic). Le substrat rocheux est sédimentaire (shale, conglomérat, calcaire, grès, quartzite). La frange littorale a subi l'invasion marine postglaciaire. Une grande partie du territoire est couverte d'une mince couche de dépôts littoraux marins qui se présentent généralement sous forme de crêtes littorales. On trouve également des dépôts marins sableux et argileux. Les argiles marines sont souvent recouvertes de vastes tourbières aux endroits mal drainés. Une couverture importante de till est présente juste au sud de Trois-Pistoles.

Le réseau hydrographique de l'unité se résume à quelques lacs et ruisseaux. Quelques rivières, dont du Loup, Mitis et Matane y sont également présentes et traversent perpendiculairement le territoire pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent.

En ce qui concerne plus précisément la zone d'étude, cette dernière se situe à la tête de quatre bassins versants. La partie nord-ouest fait partie du bassin de la rivière Renouf, qui traverse la ville de Trois-Pistoles avant de se jeter au fleuve. La partie nord-est fait partie du bassin versant du cours d'eau Rioux qui se jette au fleuve, immédiatement à l'est de la ville. La partie sud-est est incluse dans le bassin versant de la rivière Harton, qui se jette au fleuve un peu plus à l'est que le cours d'eau Rioux. Finalement, la partie sud-ouest se draine vers la rivière Deschenes, qui se déverse dans la rivière Trois-Pistoles. Conséquemment, la zone d'étude inclut surtout des petits cours d'eau qui, majoritairement, s'assèchent en période d'étiage. Les plus importants cours d'eau sont la Branche de la Montagne et la rivière Harton dans la partie sud-est et la rivière Renouf au coin nord-ouest. Un peu partout dans le corridor étudié, on retrouve sept cours d'eau sans nom. Lorsque les cours d'eau atteignent la terrasse marine et la plaine argileuse du secteur sud-est de Trois-Pistoles, ceux-ci s'encaissent graduellement dans les dépôts meubles. Les vallées fluviales de ces rivières sont étroites, bordées de hauts talus abrupts, et affectées de nombreux processus de ravinements. Les plaines inondables et les terrasses fluviales y sont peu développées.

Enfin, l'unité de paysage dans laquelle s'inscrit l'aire d'étude est comprise dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. Sur les sites mésiques, on trouve également de l'érablière à bouleau jaune sur les sites bien drainés. La sapinière à épinette rouge occupe les sites

de moins bon drainage. Enfin, les sols organiques sont colonisés par la pessière à sphaignes et par la cédrière tourbeuse. Le climat est de type subpolaire, subhumide, intermédiaire. L'agriculture occupe environ les deux tiers de la superficie.

4. Occupation amérindienne

4.1 Habitabilité du milieu

Les données paléoenvironnementales exposées préalablement révèlent que certaines zones auraient été habitables par des groupes humains relativement peu de temps après le départ des nappes glaciaires. L'établissement d'une végétation de toundra sur les sols récemment dégagés a certainement déjà eu lieu vers 10 000 ans AA, si ce n'est avant. Il est probable que la colonisation animale a suivi de près. Il semble donc que la capacité de support biologique de ce milieu de type arctique aurait été suffisante pour soutenir une population humaine prédatrice réduite, dès cette époque. À partir de 9 500 ans AA, le développement de la végétation permet graduellement un environnement réceptif et riche en ressources animales et végétales pour des populations humaines. C'est ainsi que vers 7 900 ans AA commencèrent à s'établir des conditions environnementales semblables à celles d'aujourd'hui.

4.2 Séquence de la présence amérindienne

4.2.1 Période paléoindienne (12 000 ans à 8 000 ans AA)

La période paléoindienne correspond à l'époque initiale du peuplement humain de la région du nord-est américain. Le Paléoindien se divise en deux phases: une phase ancienne (12 000 à 10 000 ans AA) et une phase récente (10 000 à 8 000 ans AA) (Plourde, 2006 : 3-4). C'est le caractère diagnostique au niveau des pointes de projectile qui permet de distinguer deux traditions culturelles. D'abord, la phase ancienne ou initiale est caractérisée par la production de pointes de projectile à cannelure identifiées à des populations dénommées Clovis et Folsom. La phase récente ou terminale se distingue par l'emploi d'une pointe de forme lancéolée, avec retouches parallèles en pelure, caractéristique d'une culture appelée Plano. Cette période est caractérisée par un nomadisme des populations et un mode de subsistance basé sur la chasse et la cueillette. Ces populations étaient adaptées à l'exploitation d'une faune aujourd'hui en grande partie éteinte: mammoth, mastodonte, bisons, caribous, etc. Dans le nord-est américain, les caribous étaient vraisemblablement une ressource privilégiée, mais ceux-ci exploitaient également la biomasse locale. Ces groupes étaient adaptés à un environnement froid de type subarctique (Dumais, 1991: 5). Au Québec, la région du lac Mégantic dans L'Estrie a livré des traces matérielles datant de 10 500 ans AA pouvant être associées au Paléoindien ancien (Chapdelaine, 2004: 19).

Plus près de la zone à l'étude, les sites archéologiques les plus anciens actuellement connus au sud de l'estuaire du Saint-Laurent appartiennent au paléoindien récent (entre 9 000 et 8 000 ans AA). Il s'agit d'une période pendant laquelle des groupes amérindiens, descendants possibles des Paléoindiens anciens, ont poursuivi leur appropriation de l'espace, mais dans un contexte environnemental peut-être moins favorable et surtout moins diversifié que pendant la période qui précédait. Caractérisés par la présence de pointes taillées à l'aide de retouches parallèles, les campements Plano ont été localisés principalement en Gaspésie, sur de hauts plateaux surplombant aujourd'hui l'estuaire, comme à La Martre (Chalifoux, 1999: 69-79), Sainte-Anne-des-Monts (Benmouyal, 1988) et dans le Bas-Saint-Laurent, le long d'anciennes terrasses fluviales, comme à Rimouski (Chapdelaine et Dumont (éd.), 1994), à Price (Pintal, 2006: 1-20), à Squatec (Dumais et Rousseau, 2002: 55-75) ou dans le Parc du Bic (Dumais, 1988). Leur contexte géomorphologique indique que ce sont des sites associés, pour la plupart, à d'anciennes rives de la mer postglaciaire de Goldthwait. On les a en effet retrouvés à des altitudes variant entre 15 et 102 mètres au-dessus du niveau actuel de la mer. Faute de restes osseux sur les sites, l'analyse de résidus sanguins microscopiques présents sur le tranchant de certains outils a suggéré une exploitation diversifiée d'espèces animales telles que les cervidés, les salmonidés, les félidés, les lagomorphes (lièvres) et les pinnipèdes (Chalifoux, 1999: 69-79).

L'aire à l'étude comporte de nombreuses surfaces d'accueil (anciens rivages et terrasse marines de la mer postglaciaire de Goldthwait) qui pourraient receler des vestiges d'occupation humaine datant de la période paléoindienne.

4.2.2 Période archaïque (9 500 ans à 3 000 ans AA)

La période de l'Archaïque fait référence à un ensemble de manifestations culturelles variées. Celles-ci se retrouvent dans un intervalle de temps compris entre la disparition des traits distinctifs du Paléoindien récent et l'apparition de la technologie céramique du Sylvicole. La période de l'Archaïque est actuellement divisée en trois phases: l'Archaïque ancien (9 500 à 7 000 AA), l'Archaïque moyen (7 000 à 5 500 AA) et l'Archaïque récent ou supérieur (5 500 à 3 000 AA). Sur des bases chronologiques et typologiques, la phase récente de l'Archaïque a été divisée en deux manifestations distinctes: l'Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 AA) et l'Archaïque post-laurentien (4 200 à 3 000 AA) (Plourde, 2006: 4-7). La période de l'Archaïque se démarque de la période paléoindienne par le recours à une très grande variété de matériaux de taille aux qualités inégales et par l'introduction de la technique du polissage de la pierre à partir de laquelle sont fabriqués haches, gouges, poids de filet, poids de propulseur et baïonnettes. L'emmanchement des pointes de projectile est assuré par des encoches ou un pédoncule. Le soin apporté à la finition et à la symétrie des outils taillés est moins important qu'au Paléoindien et plusieurs objets en os sont fabriqués pour les besoins de la pêche. Cette période marque également l'introduction du cuivre natif dans l'attirail technologique et les sites d'habitation vont enregistrer une plus grande variabilité de formes et de fonction (Plourde, 2006: 4).

Pour ce qui est du Bas-Saint-Laurent, les données archéologiques proviennent en grande partie des travaux effectués, d'une part, sur la côte sud de l'estuaire et, d'autre part, de la région du Témiscouata. Pour la première de ces régions, les recherches qui ont eu lieu sur le littoral du comté de Kamouraska ainsi que sur le territoire du Parc du Bic ont permis de mettre au jour quelques sites de la période archaïque dont l'ancienneté remonte entre environ 4 500 ans et 2 500 ans AA (Dumais, 1988). Pour ce qui est du Témiscouata, neuf sites archaïques ont été identifiés. De ces derniers, sept sont associés à la phase de l'Archaïque supérieur et un à la phase de l'Archaïque ancien ou du Paléoindien récent (Chalifoux, Burke et Chapdelaine, 1998).

Des témoins artefactuels de la période archaïque pourraient se retrouver dans certaines portions de la zone d'étude, notamment au niveau des terrasses marines.

4.2.3 Période Sylvicole (3 000 ans à 450 ans AA)

Dans le nord-est américain, la période sylvicole désigne la dernière tranche chronologique de la période de pré-contact qui correspond avec l'apparition des vases en argile cuite. L'évolution morpho-stylistique des vases en céramique permet ainsi le découpage du Sylvicole en trois grands épisodes: le Sylvicole inférieur (3 000 - 2 500 ans à 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400 ans à 1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000 ans à 400 ans AA) (Chapdelaine, 1989b: 127-142; Clermont et Chapdelaine, 1982). Dans la région de la plaine de Montréal, le Sylvicole est une période caractérisée par une augmentation démographique constante et par un changement dans le mode d'utilisation du territoire et dans la mobilité des groupes. Cette tendance évoluera par la suite vers l'implantation de l'horticulture, qui s'ajoutera à un mode de subsistance axé sur la prédation et la cueillette, de même que vers une sédentarisation et une complexification de la structure sociale et politique.

Le Sylvicole est donc un concept qui, en plus de véhiculer un sens chronologique, supporte aussi une idée d'évolution culturelle. Ceci peut porter, selon Dumais, à confusion lorsqu'on étudie la préhistoire de régions qui se trouvent à la périphérie de l'espace sylvicole comme tel (Dumais, 1991). Le marqueur matériel qu'est la céramique n'a, par exemple, jamais constitué un élément important chez les populations du subarctique ou de la région du golfe du Saint-Laurent, quoique celles-ci en ont acquis par des échanges ou qu'elles en aient parfois fabriqué à partir de modèles méridionaux.

Par conséquent, la découverte d'un site contenant de la céramique dans la région de l'estuaire ou du Témiscouata soulève toujours la question de l'identité culturelle. Les sites à céramique sont-ils le produit d'une incursion de groupes méridionaux dans des territoires étrangers ou sont-ils des emplacements « autochtones » contenant des éléments technologiques empruntés ou copiés?

Plusieurs sites sylvicoles ont été mis au jour dans le Bas-Saint-Laurent, en particulier dans la région du Bic (Dumais, 1988), de Saint-André (Dumais, 1976) et sur quelques îles dont celles de Kamouraska (l'Île Brûlée et l'Île aux Corneilles) (Tremblay et Vaillancourt, 1994). Au Bic, ce sont les sites du Sylvicole moyen qui dominent et qui témoignent d'une fréquentation humaine plus assidue que pendant l'Archaïque (Dumais, 1991: p.7). Au Témiscouata, on dénote l'existence d'une douzaine de sites qui reflètent une présence continue de populations humaines à partir du Sylvicole inférieur jusqu'au Sylvicole supérieur (Chalifoux et coll., 1998: 47-60). Les sites attribués au Sylvicole supérieur et donc à une identité iroquoïenne (relatif aux Iroquoïens du Saint-Laurent) retiennent l'attention du fait de leur présence en dehors du territoire habituellement considéré comme celui de ce groupe amérindien. Les sites archéologiques qui contiennent de la poterie iroquoïenne dans le Bas-Saint-Laurent se concentrent surtout sur les îles de l'estuaire, mais un bon nombre d'entre eux ont été découverts à l'intérieur des terres au Témiscouata (Chalifoux et coll., 1998: 55). Cette présence ou influence iroquoïenne pourrait s'expliquer en grande partie par l'existence d'un espace stratégique situé à l'embouchure de la rivière Saguenay, qui donnait accès à un immense espace d'exploitation à l'intérieur des terres et qui était fréquenté, si ce n'est contrôlé à l'époque de Cartier par des Iroquoïens de Stadaconé. Ces Iroquoïens, agriculteurs semi-sédentaires, contrôlaient par ailleurs la vallée du Saint-Laurent dans leur aire de résidence et étendaient leur influence jusqu'aux confins des territoires malécites (Côte-du-Sud), micmacs (Baie de Gaspé) et montagnais (Côte-Nord). Les quelques sites rencontrés sur les îles et vers l'intérieur témoigneraient vraisemblablement des déplacements réguliers qu'effectuaient les Iroquoïens vers leurs territoires de pêche et de chasse (Dumais, 1991: p.8).

Il existe une probabilité, quoique faible, de retrouver des vestiges de cette période dans l'aire d'étude, et ce, essentiellement à proximité de la rivière Renouf.

4.2.4 Amérindiens de la période historique

Quelques nations autochtones sont susceptibles d'avoir fréquenté le secteur à l'étude. Ce dernier est compris sur un territoire traditionnellement malécite, mais au moins deux autres nations peuvent avoir occupé le secteur à l'époque historique. Bien que les sources soient souvent vagues sur les déplacements des autochtones semi-nomades, nous pouvons tout de même dresser un portrait de l'occupation amérindienne du sud de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent.

➤ *Malécites*

La zone à l'étude fait donc partie du territoire traditionnellement occupé par les Malécites, c'est-à-dire les bassins hydrographiques des rivières qui se jettent dans le Saint-Laurent entre Lévis et Rimouski (Dumais, 1988: 16, 19; Lechasseur, 1993: 94; Michaud, 2003: 16). Les Malécites se nomment eux-mêmes Wulust'agooga'-wiks, « le peuple de la belle rivière », c'est-à-dire la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Durant la période historique (et même avant), pour se rendre au fleuve Saint-Laurent, ils effectuent des portages entre les rivières Saint-Jean et Trois-Pistoles (Dumais, 1988: 18-19; Johnson et Martijn, 1994: 26, 28; Lechasseur, 1993: 75, 95). Sans qu'on puisse en préciser la durée exacte, il semble qu'aux 16^e-18^e siècles, les Malécites soient une nation inféodée aux Innus qui dominent le commerce des fourrures avec les Français (Lechasseur, 1993: 89). Les Malécites fréquentent alors le Bas-Saint-Laurent principalement pour la chasse ainsi que la pêche, notamment à la rivière Trois-Pistoles où ils pêchent le saumon à partir du printemps (Lechasseur, 1993: 96; Michaud, 2003: 32-33). Au début du 19^e siècle, les Malécites occupent toujours ces lieux pour la pêche et la chasse dès le retour de la belle saison. Néanmoins, l'exploitation forestière et son utilisation des rivières pour le flottage du bois détruisent l'habitat naturel du saumon de la rivière Trois-Pistoles, si bien qu'au milieu du 19^e siècle les Malécites se

tournent vers d'autres rivières moins polluées (Michaud, 2003 : 197, 233). En 1874, ils procèdent encore à des déplacements saisonniers. À ce moment, l'agent fédéral Georges Deschênes mentionne « [qu']il y en a plusieurs familles aux Trois Pistoles, il y en a de dispersés [*sic*] dans plusieurs paroisses environnantes » (Michaud, 2003 : 264). En 1930, il y a toujours des familles malécites qui habitent Trois-Pistoles. Bien que tombée dans l'oubli par la suite, cette nation a été reconnue par l'Assemblée nationale du Québec en 1989 et s'est depuis réorganisée (Michaud, 2003: 281, 294-295).

➤ ***Innus (anciennement les Montagnais)***

Les Innus (qui ont été nommés Montagnais par les premiers Français arrivés en Nouvelle-France) fréquentent aussi le Bas-Saint-Laurent au 17^e siècle et peut-être même plus tôt. Des groupes de coopération ont l'habitude d'hiverner dans les forêts appalachiennes de la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Ces groupes chassent l'orignal et des petits mammifères. Cette chasse a lieu près des cours d'eau, dans le bois et dans les montagnes (Lechasseur, 1993: 87, 91). Les relations des Jésuites du 17^e siècle des pères Ragueneau, Albanel, Lalemant et Le Jeune font mention de ces déplacements. Selon les chroniqueurs de la Compagnie de Jésus, les Montagnais occupent un territoire derrière la côte qui va de la région de Kamouraska jusqu'à Matane (Coulombe et Lemay, 1983: 48; Dumais, 1988: 95; Dumais et Poirier, 1989: 15, 19; Lechasseur, 1993: 90).

Le père jésuite Henry Nouvel raconte également des faits semblables alors qu'il suit un groupe composé de Papinachois (sous-groupe montagnais) et d'individus d'autres nations à l'hiver 1663-1664. « [Nous] arrivâmes à l'Isle Verte le 24. du mesme mois [novembre 1663]. Nous trouvâmes en cette isle tous nos Sauvages, tant Papinachois, que d'autres Nations, qui faisoient en tout soixante-et-huit » (Nouvel, 1665: 7). De décembre 1663 à mars 1664, le père Nouvel et deux Français accompagnent les Amérindiens qui chassent l'orignal dans les terres. Le père mentionne qu'ils partent de l'île Verte et qu'ils arrivent « du costé du Sud, vis-à-vis l'Isle de Saint Barnabé »⁴ (Nouvel, 1665: 7). Puis, ils se déplacent dans différents lieux de la région⁵. À partir de la deuxième moitié du 17^e siècle, les Innus entament leur déclin. Décimés par la « petite vérole » et acculturés au contact des Européens, ils quittent progressivement le Bas-Saint-Laurent (Lechasseur, 1993: 89-92).

➤ ***Iroquois***

Tout au long de son périple, le père Nouvel raconte que les Papinachois craignent les Iroquois. À plusieurs reprises, les Papinachois mentionnent qu'ils ont aperçu des traces des Iroquois, leurs ennemis. « Ils s'étoient renfermez dans un fort de pieux, en suite de la decouverte qu'ils avoient faite d'un grand Cabanage d'Iroquois, sur le bord de la grande riviere⁶ » (Nouvel, 1665: 7). Puis, arrivés dans les terres en face de l'île Saint-Barnabé, « nos chasseurs estans allés faire la decouverte bien avant dans les Terres, ils y trouverent des pistes d'Iroquois ». Un peu plus tard, « [les] pistes des ennemis que nos chasseurs decouvroient de temps en temps, quelques cris d'Iroquois qu'on asseuroit avoir entendus » (Nouvel, 1665: 8). Ces Iroquois sont distincts des Iroquoiens du Saint-Laurent qui ne sont plus présents sur les côtes du fleuve depuis la fin du 16^e siècle. Ce sont en fait les Mohawks de la Ligue des Cinq-Nations qui tentent d'étendre leur puissance jusqu'au Bas-Saint-Laurent en profitant du déclin des Innus et des Malécites (Michaud, 2003: 107-108). Ils peuvent donc avoir fréquenté le secteur.

⁴ L'île Saint-Barnabé est en face du Rimouski actuel.

⁵ Se sont-ils rendus jusque dans le secteur à l'étude? Nous ne le savons pas. Cela dit, il s'agit d'un exemple de groupe semi-nomade en 1663-1664 qui hiverne à proximité du secteur à l'étude et c'est en cela qu'il nous donne une bonne indication de l'occupation innue du territoire au 17^e siècle. Les relations des autres Jésuites racontent des faits semblables dans les terres du sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Il est donc vraisemblable que des groupes semi-nomades innus aient fréquenté le secteur à l'étude.

⁶ Le fleuve Saint-Laurent.

4.3 Potentiel archéologique amérindien

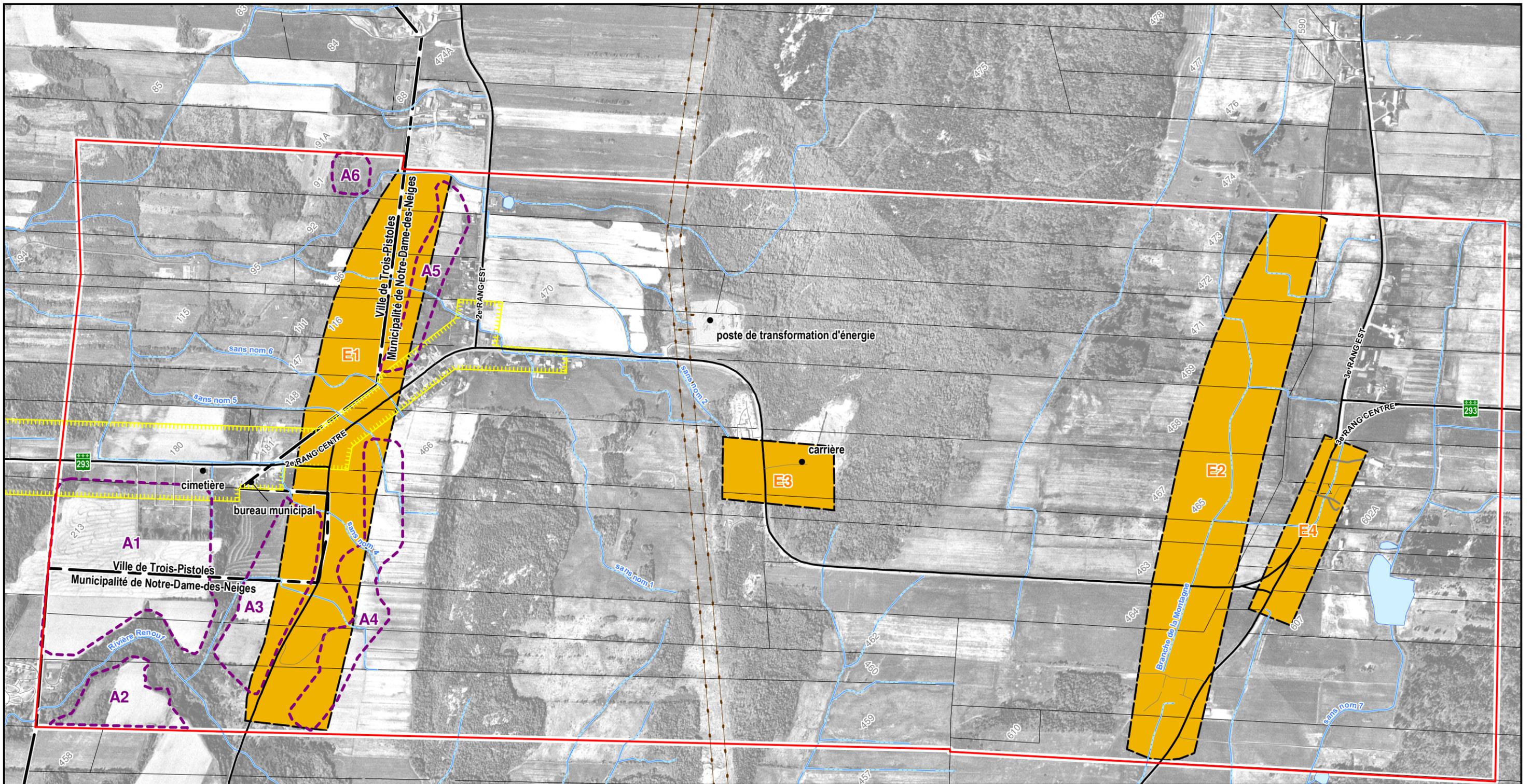
La zone d'étude comprend des formes de terrain qui ont pu abriter des campements de courte durée à partir de la période paléoindienne jusqu'à la période du Sylvicole. Pour ces populations humaines, le territoire dans lequel s'inscrit la zone d'étude pouvait être perçu comme une zone d'exploitation occasionnelle de la biomasse, notamment au niveau des ressources halieutiques et terrestres. Dans ces conditions, il serait possible de retrouver de petits sites, en particulier des sites de halte ou d'exploitation saisonnière.

4.4 Zones à potentiel archéologique amérindien et recommandations

L'analyse des données relatives au potentiel archéologique amérindien a permis de délimiter 6 zones à potentiel où il existe une probabilité de trouver des vestiges anciens reliés à une occupation amérindienne (carte 4.1, tableau 4.1 et photos 4.1 à 4.5). Les recommandations émises pour ces zones à potentiel ne s'appliquent toutefois que pour la zone d'étude.

Les zones à potentiel archéologique A-1 et A-3 (en partie) correspondent à des lignes de paléo-rivage associées à la mer postglaciaire de Goldthwait. Ces surfaces d'accueil pourraient être susceptibles de receler des éléments archéologiques reliés à des campements autochtones de courte durée durant essentiellement la période paléoindienne. Un inventaire archéologique est recommandé afin de vérifier le potentiel archéologique de ces zones dans les limites d'emprise des travaux de réfection et de construction de la route 293.

Les zones à potentiel archéologique A-2, A-3 (en partie), A-4, A-5 et A-6 correspondent à des replats de terrasse marine associés au retrait progressif de la mer de Goldthwait. Ces surfaces d'accueil pourraient être susceptibles de receler des traces reliées à des campements amérindiens de courte durée durant essentiellement les périodes paléoindiennes et archaïques. Un inventaire archéologique est recommandé afin de vérifier le potentiel archéologique de ces zones dans les limites d'emprise des travaux de réfection et de construction de la route 293.



- Limite de la zone d'étude locale
- Limite municipale
- Limite de lot
- Limite du périmètre d'urbanisation
- Route principale
- Ligne de transport d'énergie

- Éléments hydrographiques**
- cours d'eau permanent
 - cours d'eau intermittent

- Potentiel archéologique**
- zone amérindienne
 - zone euroquébécoise

Transports Québec

RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 293 À NOTRE-DAME-DES-NEIGES
Étude d'impact sur l'environnement



Échelle 1 : 10 000

Base cartographique : Orthophotos, Service des projets, MTQ, 2004-2005
Source du potentiel archéologique : Patrimoine Experts, 2009
Fichier : 52646_C4-1_potentiel archeo_130807.WOR

Zones de potentiel archéologique

ROCHE DESSAU Août 2013

Tableau 4.1 Description des zones à potentiel archéologique amérindien

Zone	Identification géomorphologique	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie (m ²) approximative	Altitude moyenne approximative	Contexte actuel	Perturbations	Potentiel archéologique	Intervention préconisée	Carte topographique 1:20 000	Photo aérienne 1:10 000	Photos
A-1	Cordons littoraux associés à la mer de Goldthwait	320 à 400	450	168750	60 à 70	Zone presque entièrement déboisée située en milieu agricole. La rivière Renouf coule à l'extrémité ouest de la zone. Les dépôts de surface sont constitués de dépôts littoraux.	Perturbation causée par l'agriculture et des aménagements routiers.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique	022C03-200-0102	MTQ02031-3	4.1
A-2	Replat de terrasse marine associée au retrait de la mer de Goldthwait	30 à 350	190	45 600	60 à 70	Zone presque entièrement déboisée située en milieu agricole. La rivière Renouf coule à l'extrémité est de la zone. Les dépôts de surface sont constitués de dépôts littoraux.	Perturbation causée par l'agriculture et des aménagements routiers.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique	022C03-200-0102	MTQ02031-3	4.2
A-3	Replat de terrasse marine et cordons littoraux associés à la mer de Goldthwait	440	120	52800	90 à 95	Zone presque entièrement déboisée située en milieu agricole. Trois ruisseaux sans toponyme sont également présents au nord-ouest. Les dépôts de surface sont constitués de dépôts littoraux.	Perturbations causées par l'activité agricole et le bâti.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée où des groupes autochtones pouvaient refaire des provisions d'eau douce et exploiter la biomasse locale	Inventaire archéologique	022C03-200-0102	MTQ02031-3	4.3
A-4	Replats de terrasse marine associée au retrait de de la mer de Goldthwait	250	50	12500	100	Zone en grande partie déboisée située en milieu agricole. Trois ruisseaux sans toponyme sont présents à l'intérieur de la zone. Les dépôts de surface sont constitués d'argile marine/delta de contact.	Perturbations causées par l'activité agricole.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique	022C03-200-0102	MTQ02031-3	4.4
A-5	Replat de terrasse marine associée au retrait de de la mer de Goldthwait	460	50	23000	100	Zone en grande partie déboisée située en milieu agricole. Un ruisseau sans toponyme est présent à l'intérieur de la zone. Les dépôts de surface sont constitués d'argile marine/delta de contact.	Perturbations causées par l'activité agricole.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique	022C03-200-0102	MTQ02031-4	4.5
A-6	Replat de terrasse marine associée au retrait de de la mer de Goldthwait	50	60	3000	90	Zone située dans un petit boisé. Un ruisseau sans toponyme se localise à l'ouest de la zone. Les dépôts de surface sont constitués d'argile marine.	Absence de perturbations	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à des campements de courte durée.	Inventaire archéologique	022C03-200-0102	MTQ02031-4	-



Photo 4.1 Vue en direction sud-ouest de la zone à potentiel A-1



Photo 4.2 Vue en direction nord de la zone A-2



Photo 4.3 Vue en direction nord-ouest de la zone à potentiel A-3, du côté nord du 2^e Rang Ouest



Photo 4.4 Vue en direction est de l'extrémité ouest de la zone à potentiel A-4



Photo 4.5 Vue en direction nord-est de la zone à potentiel A-5

5. Occupation euroquébécoise

5.1 Synthèse historique

Le secteur à l'étude est compris au sein de deux municipalités : le sud de la ville de Trois-Pistoles qui en constitue la section la plus restreinte au nord-est du secteur et une partie de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges qui représente la très grande majorité dudit secteur. La zone est traversée en son centre par la route 293 en direction nord-sud. Le secteur à l'étude est essentiellement rural, trait qui, d'ailleurs, ne se dément pas au niveau de son évolution historique.

La seigneurie de la rivière Trois-Pistoles est concédée à Charles Denys de Vitré, conseiller au Conseil souverain de la Nouvelle-France, en 1687. Vitré n'habite cependant jamais ses nouvelles terres. En 1696, il échange sa seigneurie contre une terre que Jean Rioux possède sur l'île d'Orléans (Beaulieu, 1997: 6). Ce dernier devient donc le nouveau seigneur de Trois-Pistoles. Il vient y habiter avec sa famille l'année suivante, devenant le premier seigneur-habitant de Trois-Pistoles. Rioux s'établit près du fleuve, donc à l'extérieur du secteur à l'étude (Larocque, 1994: 165). Durant les premières années, les Rioux survivent surtout de pêche et de chasse. En 1723, seules trois familles habitent la seigneurie, soit les familles des deux frères du seigneur Nicolas Rioux qui sont venues le rejoindre ainsi que celle du seigneur lui-même. Jusqu'en 1750, seulement deux autres colons s'établissent dans la seigneurie, en plus de l'Acadien Vautour en 1756 qui fuit la déportation (Michaud, 2003: 161; Morin, 1993a: 118, 128). Les débuts de la seigneurie sont donc caractérisés par un développement très lent et cela vaut pour tout le régime français.

Sous le régime anglais, la seigneurie se développe réellement. Elle compte 141 habitants en 1784 et 196 en 1790 (Morin, 1993a : 118). Le noyau villageois déborde bientôt au sud. Au début du 19^e siècle, des colons occupent le deuxième rang dont la partie ouest est ouverte en 1810. En 1831, ce rang contient 102 habitations (Larocque, 1994: 166; Morin, 1993b: 143). Le premier tracé est modifié au début du 20^e siècle alors que le chemin est détourné vers le sud à l'endroit que l'on appelait la côte d'érable. L'ancien tracé passait quant à lui plus au nord (Rioux, 1983: 20). La carte de Duncan S. Ballantyne de 1856 (figure 5.1) permet de voir clairement le tracé original ainsi que le rang du centre qui relie le village aux autres rangs. Ce chemin central est depuis remplacé par la route 293. Dans les années 1820, des colons s'établissent près du futur troisième rang qui est ouvert en 1827 (Larocque, 1994: 166; Bergeron Gagnon Inc., 1995: 8). Quatre ans plus tard, ce rang compte 45 habitations (Morin, 1993b: 143). Au niveau religieux, la paroisse Notre-Dame-des-Neiges est érigée canoniquement en 1827 (Larocque, 1994: 166). Le caractère rural de la seigneurie est illustré par le fait qu'en 1831, sur les 249 chefs de famille de Trois-Pistoles, 209 sont agriculteurs (Morin, 1993b: 151). En 1845, la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles est fondée. Au moment de l'abolition du régime seigneurial en 1854, la seigneurie de Trois-Pistoles n'était déjà plus la possession d'un seul seigneur puisqu'elle était morcelée en 55 propriétaires (Fortin et Morin, 1993: 310). Le 19^e siècle québécois voit le développement accéléré des industries laitières locales. Les premières beurreries apparaissent à Trois-Pistoles en 1894. Octave Massé possède un poste d'écémage sur le 3^e rang Est (lot P-599) en 1899 (D'Amours, 1997: 296).

Après une mésentente relative aux aspirations respectives des villageois et des ruraux, la ville de Trois-Pistoles se détache de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges en 1916 (Beaulieu, 1997: 6-7). Depuis ce temps, la ville concentre les commerces, les institutions et la majorité de la population tandis que Notre-Dame-des-Neiges conserve son caractère rural. C'est ainsi qu'en 1995, on dénombre 47 exploitations agricoles sur le territoire de Notre-Dame-des-Neiges (D'Amours, 1997: 303).

Figure 5.1 Extrait du plan de Duncan S. Ballantyne de 1856 sur lequel ont été tracées les limites de la zone d'étude

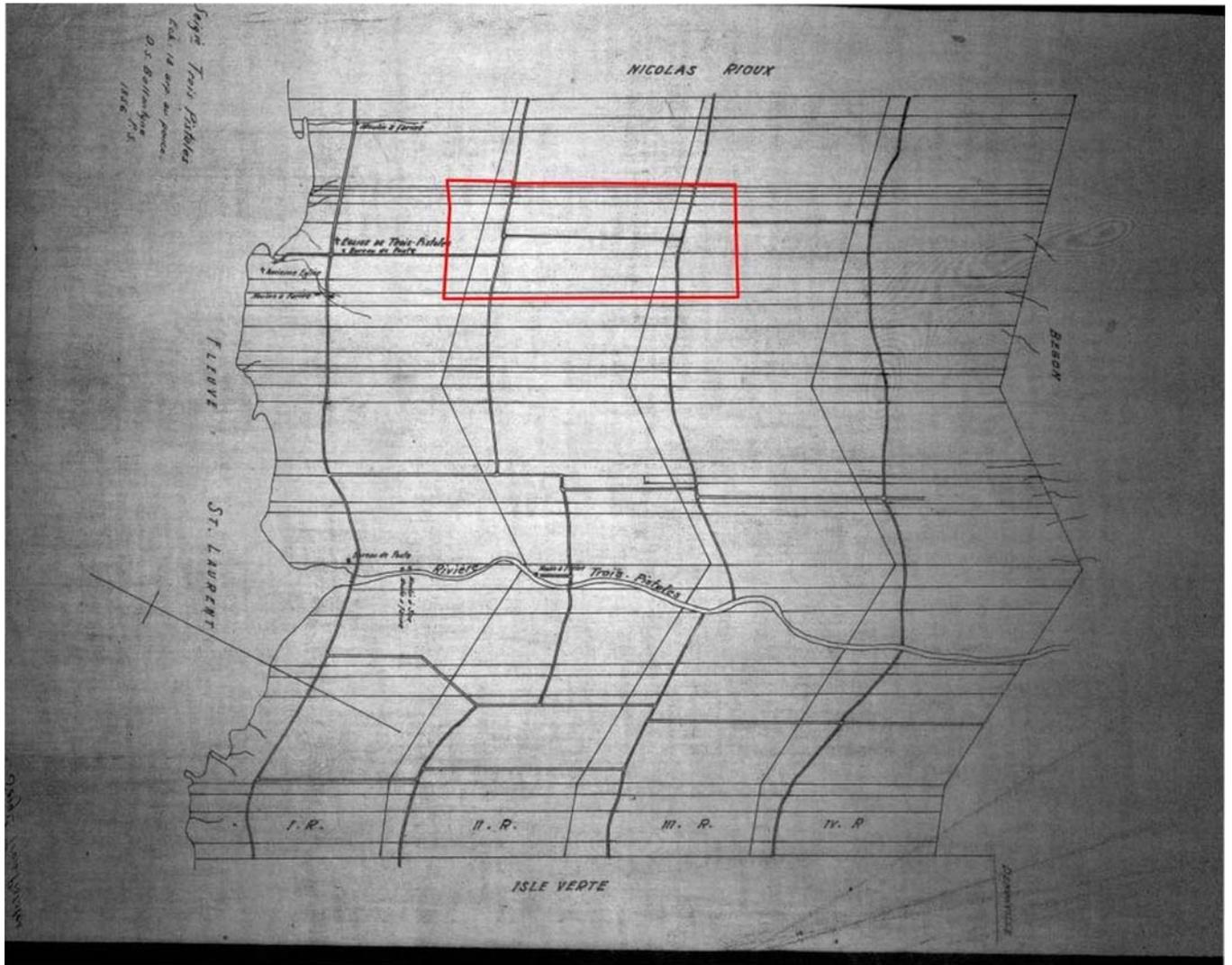
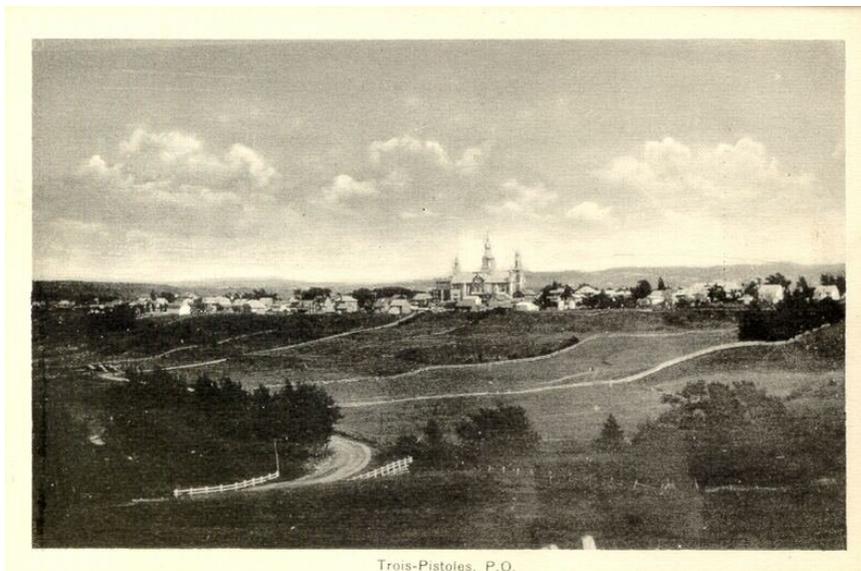


Figure 5.2 Vue générale de Trois-Pistoles, première moitié du 19^e siècle, Chamberland-Breton, Musée du Bas-Saint-Laurent (cb 563). On voit le village de Trois-Pistoles à partir du fleuve



Figure 5.3 Trois-Pistoles [vers 1890 – vers 1965]. Carte postale : P547,S1,SS1,SSS1,D696, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. On voit le sud de Trois-Pistoles avec, en avant-plan, ce qui est probablement une partie du 2^e Rang Est



Chronologie du développement de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles

1687 : Concession de la seigneurie de Trois-Pistoles à Charles Denys de Vitré

1697 : Arrivée du seigneur Jean Rioux et de sa famille

1784 : Trois-Pistoles : 141 habitants

1790 : Trois-Pistoles : 196 habitants

1810 : Ouverture du 2^e Rang Ouest

1824 : Trois-Pistoles : 1633 habitants

1827 : Ouverture du 3^e Rang

1827 : Érection canonique de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges

1844 : Trois-Pistoles : 2525 habitants

1845 : Fondation de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles

1851 : Trois-Pistoles : 2847 habitants

1860 : Trois-Pistoles : 3451 habitants

1870 : Trois-Pistoles : 3967 habitants

1880 : Trois-Pistoles : 2872 habitants

1916 : La ville de Trois-Pistoles se détache de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges

2008 : Trois-Pistoles : 3372 habitants

2008 : Notre-Dame-des-Neiges : 1242 habitants

5.2 Potentiel archéologique euroquébécois

Le plus ancien secteur d'occupation euroquébécois connu est le 2^e Rang Ouest ouvert en 1810. Sa partie est originale se trouve déplacée plus au sud au début du 20^e siècle. La carte de Ballantyne de 1856 (figure 5.1) permet d'identifier clairement l'ancien tracé ainsi que le rang du centre qui a été remplacé par la route 293 depuis. Ils sont représentatifs de l'expansion exponentielle que connaît Trois-Pistoles au début du 19^e siècle. En effet, la population passe de 196 habitants en 1790 à 1633 habitants en 1824. L'ouverture de nouveaux rangs est donc un impératif pour le village en forte croissance. À noter que la partie ouest du 2^e Rang représente le secteur le plus ancien de cette voie de communication. Peu de temps après, au début des années 1820, des colons s'établissent plus au sud, autour de ce qui devient le 3^e Rang en 1827.

L'aire d'étude se retrouve majoritairement en milieu rural. Seuls les abords de la route 293 et sa jonction avec le 2^e Rang sont occupés plus densément et considérés dans la zone d'urbanisation.

5.3 Zones à potentiel archéologique euroquébécois et recommandations

Le potentiel archéologique euroquébécois de l'aire d'étude se concentre principalement autour de l'ancien tracé des 2^e et 3^e Rangs et à la jonction de la route 293 et de l'ancien rang du centre. L'analyse de la carte de Ballantyne et de photographies anciennes a permis de mieux cerner le développement du bâti de l'aire d'étude. On sait également que tous les lots sont concédés lors de la création de la carte de Ballantyne en 1856.

Au total, quatre zones à potentiel archéologique euroquébécois ont été localisées à l'intérieur des limites de l'aire d'étude (carte 4.1, tableau 5.1 et photos 5.1 à 5.4). La zone E1 est située sur le

2^e Rang (tracés ancien et nouveau) de chaque côté de la route 293. Ouvert en 1810, le 2^e Rang a été en partie déplacé vers le sud après 1856 (figure 5.1). Comme une partie de la zone E1 se retrouve en milieu urbanisé, il est probable que des perturbations soient présentes. Afin de maximiser l'inventaire de la zone E1, il est recommandé de réaliser des tranchées archéologiques mécaniques dans les limites d'emprise des travaux de réfection et de construction de la route 293. La localisation des tranchées pourra être déterminée directement sur le terrain, en fonction des limitations d'accès et des perturbations du sol.

La zone E2 est localisée le long de l'ancien tracé du 3^e Rang, de chaque côté de l'ancien rang du centre. Ce secteur s'est développé après 1820, alors que les terres du 2^e Rang commencent déjà à être saturées. Le rang est officiellement reconnu en 1827. Moins de 30 ans plus tard, les lots du 3^e Rang sont déjà presque tous occupés. Le tracé de ce rang a également été modifié après le milieu du 19^e siècle. Il a été déplacé légèrement vers le sud. Le secteur a toujours été rural. Encore aujourd'hui, il se compose principalement d'exploitation agricole. Un inventaire archéologique sous la forme de tranchées archéologiques mécaniques de la zone E2 est recommandé dans les limites d'emprise des travaux de réfection et de construction de la route 293.

La zone E3 se retrouve de part et d'autre de la route 293 actuelle, à l'emplacement présumé de la jonction de l'ancien 3^e Rang avec le rang du centre. La modification de la route 293 dans ce secteur est importante, alors que l'ancien rang du centre qui était nord-sud, devient est-ouest sur une courte distance. L'inventaire de ce secteur permettrait de retrouver l'emplacement exact de l'ancien rang et de mieux connaître les modes de construction des routes du 19^e siècle et de déterminer la présence ou non d'ancienne ferme dans ce secteur. Pour ce faire, il est recommandé de réaliser des tranchées archéologiques mécaniques dans la zone E3 dans les limites d'emprise des travaux de réfection et de construction de la route 293.

La zone E4 comprend une partie du 3^e Rang actuel. La présence d'une croix de chemin à cet endroit suppose que le déplacement du rang vers le sud a été réalisé dans la première partie du 20^e siècle, alors que les habitants des zones rurales ne pouvaient pas se déplacer vers le village tous les jours pour assister à la messe. Il est également possible que des résidences aient été déplacées à partir de l'ancien rang vers le nouveau tracé. Il faudrait donc vérifier la présence ou non d'anciens établissements ruraux maintenant disparus dans ce secteur. Pour ce faire, il est recommandé de réaliser des tranchées archéologiques mécaniques dans la zone E4 dans les limites d'emprise des travaux de réfection et de construction de la route 293.

Tableau 5.1 Description des zones à potentiel archéologique euroquébécois

Zone	Localisation	Longueur maximale	Largeur maximale	Superficie approximative	Contexte actuel	Perturbation	Potentiel Historique	Intervention préconisée
E1	2 ^e Rang (ancien et récent) de chaque côté de la route 293	1 680 m	240 m	403 200 m ²	Zone mixte en partie boisée et en culture. Secteur urbanisé près de la route 293 et du 2 ^e Rang actuel, et agricole pour l'ancien tracé du 2 ^e Rang.	Perturbation du sol causée par l'activité agricole et l'urbanisation.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à d'anciennes fermes.	Inventaire archéologique par tranchées archéologiques mécaniques dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement
E2	3 ^e Rang (ancien tracé)	1 480 m	220 m	325 600 m ²	Zone presque entièrement déboisée, située en milieu agricole.	Perturbation du sol causée par l'activité agricole.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à d'anciennes fermes le long de l'ancien tracé du 3 ^e Rang et à la jonction avec le rang du centre	Inventaire archéologique par tranchées archéologiques mécaniques dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement
E3	De chaque côté de la route 293 à l'ancien emplacement du rang du centre	280 m	160 m	44 800 m ²	Zone presque entièrement boisée. Présence d'une gravière.	Perturbations causées par l'activité agricole et l'exploitation de la gravière.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à l'ancien rang du centre.	Inventaire archéologique par tranchées archéologiques mécaniques dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement
E4	3 ^e Rang actuel, débutant à environ 80 m à l'ouest de la route 293 et se terminant à la jonction avec le 3 ^e Rang Centre	300 m	160 m	48 000 m ²	Zone mixte en partie en culture avec des installations domestiques (maisons, garages, hangars...)	Perturbation du sol causée par l'activité agricole et l'urbanisation.	Surface d'accueil qui pourrait être susceptible de receler des vestiges reliés à d'anciennes fermes ou des dépendances.	Inventaire archéologique par tranchées archéologiques mécaniques dans les secteurs touchés par les travaux d'aménagement



Photo 5.1 Vue en direction nord-est de la zone à potentiel E-1



Photo 5.2 Vue en direction nord-est de la partie est de la zone à potentiel E-2



Photo 5.3 Vue en direction nord de l'extrémité sud de la zone à potentiel E-3



Photo 5.4 Vue en direction nord-est de la partie est de la zone à potentiel E-4

6. Conclusion

Au total, dix zones à potentiel archéologique ont été identifiées à l'intérieur des limites de la zone d'étude. Parmi celles-ci, on retrouve six zones à potentiel archéologique amérindien et quatre à potentiel archéologique euroquébécois. Le potentiel amérindien est surtout localisé dans la partie nord-ouest de la zone d'étude. Quant au potentiel euroquébécois, il est dispersé le long des voies de communication ancienne et actuelle.

Certaines de ces zones seront touchées par les travaux de réaménagement et de construction de la route 293. Lorsque ces travaux toucheront l'une des zones, une intervention archéologique devra être réalisée pour assurer la sauvegarde de la ressource archéologique. Le détail des travaux recommandé a été présenté dans les chapitres concernant chacun des types de potentiel.

Références

➤ Sources imprimées

- Beaulieu, Jean-François, 1997. Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles : Histoire et architecture, Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, 35 p.
- Benmouyal, J., 1988: Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossier 63, ministère des Affaires culturelles du Québec. 1988. xvii- 593 p.
- Bergeron Gagnon Inc., 1995. Trois-Pistoles. Étude d'ensemble et inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial, Trois-Pistoles, Municipalité de Trois-Pistoles, 92 p.
- Chalifoux, É., 1999. Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment: A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec. *Northeast Anthropology* (57) : pp. 69-79.
- Chalifoux, É., A. L. Burke et C. Chapdelaine, 1998. La préhistoire du Témiscouata : Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk. *Paléo-Québec* 26, Recherches amérindiennes au Québec, 146 p.
- Chapdelaine, Claude, 1989b. La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique. *Anthropologie et Sociétés* 13(2), pp. 127-142
- Chapdelaine, Claude, 2004. Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic. Découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* 34 (1), pp. 3-20.
- Chapdelaine, C. et J. Dumont (éd.).1994. Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano. Montréal, ministère des Transports du Québec, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec N° 22, 314 p.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine, 1982. Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal, 170 p.
- Coulombe, M. et J. Lemay, 1983. Histoire du Bic, Québec, Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, 168 p.
- D'Amours, Bernard, 1997. L'agriculture à Trois-Pistoles, dans Emmanuel Rioux, dir., Histoire de Trois-Pistoles (1697-1997), Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, p. 290-303.
- Dionne, Jean-Claude, 1972. Le Quaternaire de la région de Rivière-du-Loup/Trois-Pistoles, côte sud de l'estuaire maritime du Saint-Laurent. Environnement Canada, Centre de recherches forestières des Laurentides, Québec, (Rapport Q-FX-27), p. 57, dans Dumais, P. et G. Rousseau, 1985. «Trois sites paléoindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent» *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV n° 1-2, pp. 135-150.
- Dionne, Jean-Claude 1977. La Mer de Goldthwait au Québec. *Géographie physique et Quaternaire*, 31, pp. 61-80.
- Dionne, Jean-Claude, 2001. Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day, p. 271-284. In T.K. Weddle et M.J. Retelle, édit., *Deglacial History and Relative Sea-level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America, Boulder, Special Paper 351, 292 p.
- Dionne, Jean-Claude, 2002. État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent). *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 56, n° 1, pp. 97-121.
- Dumais, Pierre, 1976. Rapport d'une reconnaissance archéologique sur la rive sud de Saint-Laurent entre la rivière Ouelle et Notre-Dame-du-Portage, comté de Kamouraska, été 1975. 1976, MAC, rapport inédit, 132 p.
- Dumais, Pierre, 1988. Le Bic Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne. Ministère des Affaires culturelles, Direction de L'Est-du-Québec, Dossier 64, x-112 p.
- Dumais, Pierre, 1991. L'archéologie de la période pré-contact dans le Bas-Saint-Laurent. *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* vol,14 n° 2, pp. 4-8
- Dumais, P. et J. Poirier, 1989. Préhistoire récente sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent : Archéologie et relations à l'espace, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XIX, nos 2-3, p. 5-20.

- Dumais, P. et G. Rousseau, 1985. Trois sites paléindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent. *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV n° 1-2, pp. 135-150.
- Dumais, P. et G. Rousseau, 2002. De limon et de sable. Une occupation paléindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIE9), au Témiscouata. *Recherches amérindiennes au Québec* 32 (3), pp. 55-75.
- Fortin, Jean-Charles, et Yvan Morin, 1993. La structuration d'une société, pp. 305-344 dans Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, dir., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, (Coll. « Les Régions du Québec », no 5) 864 p.
- Héту, B., 1998. La déglaciation de la région de Rimouski, Bas-Saint-Laurent (Québec) : indices d'une récurrence glacière dans la Mer de Goldthwait entre 12 400 et 12 000 BP, *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 52, N° 3, 1998, pp. 325-347
- Héту, B. et J.T. Gray, 2002. L'apport de la géomorphologie à l'archéologie des périodes paléindienne et archaïque dans l'est du Québec. *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXXII n° 3, pp. 76-90.
- Johnson, L. et C. A. Martijn, 1994. Les Malécites et la traite des fourrures, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXIV, no 3, p. 25-44.
- Laberge, Alain, 1981. Propriété et développement des seigneuries du Bas-Saint-Laurent (1656-1790), mémoire de maîtrise (histoire), York University, 102 p.
- Larocque, Paul, 1994. Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent, Rimouski, UQAR, 429 p.
- Lechasseur, Antonio, 1993. La mise en valeur séculaire des ressources : Amérindiens et premiers Européens, dans Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, dir., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 59-98. (Coll. Les Régions du Québec, no 5)
- Michaud, Ghislain, 2003. Les gardiens des portages : L'histoire des Malécites du Québec, *GID* (Coll. Les Premiers Peuples, no 1), 303 p.
- Morin, Yvan, 1993a. La lente ouverture d'une région marginale, 1653-1790, p. 99-132, dans Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, dir., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Coll. « Les Régions du Québec », no 5), 864 p.
- Morin, Yvan, 1993b. Une nouvelle région de colonisation au Québec, 1790-1830, p. 133-172, dans Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, dir., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Coll. « Les Régions du Québec », no 5), 864 p.
- Nouvel, Henry, 1665. Des Églises Algonquines vers Tadoussac, dans Hierosme Lalemant, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, ès années 1663 et 1664*, Paris, p. 6-8. [En ligne], [bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/195694-3-\(282-426\).pdf](http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtxt/195694-3-(282-426).pdf) (Page consultée le 22 juillet 2009)
- Pintal, Jean-Yves, 2006. Le site de Price et les modes d'établissement du Palé Indien récent dans la région de la rivière Mitis, *Archéologiques*, no 19, 2006, pp. 1-20.
- Plourde, Michel, 2006. Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologie, étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire. Rapport final remis à la Direction du patrimoine du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Centre Archéo topo, Québec, Février 2006, 48 p.
- Richard, P.J.H., 1985. Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV n° 1-2, pp. 39-56.
- Robitaille, A. et M. Allard, 1997. Guide pratique d'identification des dépôts de surface au Québec : notions élémentaires de géomorphologie. Les Publications du Québec, édition révisée, septembre, 109 p.
- Robitaille, A. et J-P. Saucier, 1998. Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec, Gouvernement du Québec, 213p.
- Rioux, Laurent, 1983. Ouverture du deuxième rang ouest, *L'Écho des Basques*, vol. 4, no 1, pp. 20-21.

Tremblay, R. et J.-B. Vaillancourt, 1994. Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993. Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 1994, 89 p.

➤ ***Carte ancienne***

Ballantyne, Duncan Stephen, 1856. Seigie Trois-Pistoles, 14 arp. au pouce, Ottawa, Archives nationales du Canada, n. et b., Microfiches NMC, 1316, Université Laval.

➤ ***Carte postale***

Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Trois-Pistoles [vers 1890 – vers 1965]. Carte postale : P547, S1,SS1,SSS1,D696

Musée du Bas-Saint-Laurent. Vue générale de Trois-Pistoles, première moitié du 19^e siècle, par Chamberland-Breton, (cb 563).

Personnes consultées

Nous tenons à remercier les personnes suivantes qui nous ont aidés dans notre recherche

Mélissa Bérubé	Technicienne	Bibliothèque et Archives nationales (Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)	337, rue Moreault, Rimouski	(418) 727-3500 poste 6317
Kati Brown	Cartothécaire	UQAR	300, allée des Ursulines, Rimouski	(418) 723-1986 poste 1629
Pierre Collins	Archiviste-documentaliste	UQAR	300, allée des Ursulines, Rimouski	(418) 723-1986 poste 1669
Véronique Gauvin	Agente de promotion	Musée du Bas-Saint-Laurent	300, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup	(418) 862-7547 poste 1000
Alain Laberge	Professeur d'histoire	Université Laval	1030, avenue des Sciences-Humaines, Québec	(418) 656-2131 poste 6540
Rémi Larochelle	Technicien en documentation	Université Laval	2345, allée des Bibliothèques, Québec	(418) 656-2131 poste 2002
Julie Morin	Préposée	Société Historique et Généalogique de Trois-Pistoles	145 A, rue de l'Aréna, Trois-Pistoles	(418) 851-2105



Consortium



DESSAU

333, avenue de la Cathédrale, Bureau 200
Rimouski Canada G5L 5J5
T 418 725-7275 F 418 725-5625

www.roche.ca